

219C0580
FR0004175842-OP025-A03

3 avril 2019

Résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

SELECTIRENTE
(Euronext Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 2 avril 2019, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par la société Tikehau Capital visant les titres de la société SELECTIRENTE, elle a reçu en dépôt 24 429 actions SELECTIRENTE et 1 320 « océanes »¹ SELECTIRENTE.

Au total, Tikehau Capital détient de concert avec les sociétés Sofidy, GSA Immobilier, Sofidiane, Makemo Capital, AF&Co, et MM. Antoine Flamarion et Christian Flamarion, 1 250 029 actions SELECTIRENTE représentant autant de droits de vote, soit 81,03% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Tikehau Capital	801 864	51,98
Sofidy	353 986	22,95
GSA Immobilier	576	0,04
Sous-total Tikehau Capital	1 156 426	74,96
Sofidiane	44 000	2,85
Makemo Capital	47 030	3,05
AF&Co	1	ns
M. Antoine Flamarion	1 750	0,11
M. Christian Flamarion	822	0,05
Total concert	1 250 029	81,03

Par ailleurs, les membres du concert susvisé détiennent 128 579³ océanes SELECTIRENTE représentant 97,49% des océanes en circulation⁴.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

¹ Obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes.

² Sur la base d'un capital composé de 1 542 755 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Les océanes SELECTIRENTE sont détenues individuellement par les sociétés Tikehau Capital (120 942) et Sofidy (7 637).

⁴ Sur la base d'un total de 131 896 océanes SELECTIRENTE existantes.